

Formation
2012

Professionnels de la Santé depuis 15 ans, nous sommes habilités dans plusieurs régions de France dont le Languedoc-Roussillon depuis mai 2010.

Durée : 3 jour(s)

Tarif : Consultez nous

Tarif Intra : Nous contacter

PUBLIC

Esthéticiennes et tout autre professionnel pratiquant des tatouages et du perçage.

OBJECTIFS

Sensibiliser et former aux principes de l'hygiène et de salubrité.

FORMATEUR(S)

Anne MAGE

- Cadre de santé Hygiéniste C. CLIN
- Cadre infirmier en secteur soins CHU
- Enseignante en Institut de Formation en Soins Infirmiers

ou Yveline SALAÛN

- Infirmière classe supérieure cadre A
- Infirmière responsable hygiène
- Formatrice en hygiène hospitalier

METHODE ET CONTENU PEDAGOGIQUE

1er jour

Matin :

1. Pré-requis : évaluation des connaissances.
2. Présentation du décret n°2008-149 et de l'arrêté du 11 mars 2009 "relatif aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité pour la mise en oeuvre des techniques de tatouage par effraction cutanée, y compris de maquillage permanent et de perçage corporel, à l'exception de la technique du pistolet perce-oreille".

3. Rappel des réglementations et des normes relatives aux tatouages et au perçage et des normes concernant les encres de tatouages.

4. Les bonnes pratiques en hygiène : précautions standard

- L'hygiène des mains : pourquoi, comment, avec quoi

Atelier : lavage mains et friction avec une solution hydro alcoolique (SHA)

Procédures d'hygiène des mains (protocole lavage des mains et friction SHA)

- Le port de protections :

- Les gants : quel type de gants pour quel usage

- Le masque

- La tenue professionnelle

Après-midi :

1. La peau : généralités d'anatomie et de physiologie, principales flores cutanées.

2. Généralités sur les risques infectieux et allergiques liés aux actes de tatouage et de perçage.

Atelier : antiseptie cutanée et muqueuse, pourquoi, comment, avec quoi.

- Mécanisme de l'infection, facteurs de risque lié à la personne (client), précautions et contre-indications à la réalisation de l'acte.

- Informations aux personnes (clients).

3. L'antiseptie et antiseptiques : l'antiseptie de la peau saine.

Atelier : antiseptie cutanée et muqueuse, pourquoi, comment, avec quoi.

2ème jour

Matin :

1. Les locaux :

- Organisation des locaux (espace technique et espace de "soin")

- Choix des matériaux

- Entretien des locaux : comment nettoyer, avec quoi (détergents, désinfectants)

- Procédure de bio-nettoyage (protocole d'entretien entre 2 clients, en fin d'activité)

Hygiène et salubrité concernant les pratiques du tatouage et du perçage

Après-midi :

2. Le matériel :

- Niveau de traitement requis par rapport à l'utilisation du matériel
- Pré-désinfection, nettoyage, désinfection, stérilisation
- Usage unique, matériel stérile

3. Les déchets :

- Réglementation des déchets
- Comment éliminer les déchets d'activité de soins produits

3ème jour

Matin :

1. Mise en situation des stagiaires

- Organiser son poste de travail pour appliquer les bonnes pratiques en hygiène (l'entretien de l'environnement, la préparation du matériel)
- Réaliser une hygiène des mains
- Préparation cutanée de la peau de la personne (client)
- Préparer et utiliser le matériel stérile (champ, gants...)
- Réaliser un pansement stérile
- Eliminer les déchets de façon appropriée
- Réaliser les procédures d'entretien du matériel y compris le contrôle de stérilisation

Après-midi :

2. Législation relative à la protection du travailleur :

- Prévention et prise en charge des risques d'exposition aux accidents exposants au risque viral
- Obligations et recommandations vaccinales

3. Démarche qualité en cabinet :

- Comment mettre en place une traçabilité des actes
- Validation des acquis : post test

TARIF SUR MONTPELLIER : 660 euros pour les 3 journées (minimum 10 inscriptions).

TARIF SUR BORDEAUX : 690 euros pour les 3 journées (minimum 10 inscriptions).

TARIF SUR MARSEILLE : 600 euros pour les 3 journées (minimum 10 inscriptions).

TARIF ANTILLES ET OCEAN INDIEN : 750 euros pour les 3 journées (minimum 10 inscriptions).

SESSIONS

Montpellier	27-29 fév. 12	Marseille	12-14 mars 12
Montpellier	29-31 mai 12	Pointe à Pitre	01-03 oct. 12
Fort de France	04- 05 & 08 oct. 12		